

Ministère de l'éducation nationale
Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, des bibliothèques et des musées
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau C2-2
72, rue Régnault - 75243 Paris cedex 13

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Extrait de l'arrêté collectif NTH n°5
portant nomination dans le corps des
ingénieurs d'études, après concours externe

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

ARRETE

A compter du 01/12/2008,

M. MATHIEU ANDRO,

inscrit sur liste principale,

est nommé en qualité de stagiaire dans le corps des ingénieurs d'études de 2ème classe
BAP : F - Emploi-type : Chargé de système d'information documentaire

et affecté à : UNIVERSITE PARIS 3 (PARIS)

sur l'emploi : IGE n°72527J.

Fait à PARIS, le 02/02/2009

La chef du bureau des personnels ingénieurs,
techniques, administratifs, de recherche
et de formation



Michèle Luneau